

Reflets

Le magazine municipal des Muroises et des Murois

www.saintbonnetdemure.com



avril 2023

#84

Le budget 2023



26
JANV.

UN REPAS ALLEMAND POUR NOS JEUNES MUROIS

Les élèves des écoles Vercors et Chat Perché ont goûté à la cuisine allemande lors d'un repas thématique. Au menu, des plats typiques ont été servis pour le plus grand plaisir des enfants : Chicorée und Walnüsse et CurryWurst. Nul doute que cette expérience culinaire restera gravée dans leur mémoire.



25
FÉV.

UN SHOW DE CATCH EXCEPTIONNEL

Grâce à la participation de catcheurs professionnel à l'international, les Murois ont été conquis par un spectacle artistique avec des jeux de lumières, de son et des cascades épatantes !



19
MARS

DEVOIR DE MÉMOIRE

Cette cérémonie a permis de se rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



26
MARS

NOS JEUNES ÉLUS MOBILISÉS EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION ACTION CONTRE LA FAIM

Le Conseil Municipal des Enfants s'est engagé dans un projet solidaire et culturel au profit de l'association Action Contre la Faim avec comme aboutissement la représentation du spectacle "Planètes en Panique" donné à la salle de la Charpenterie.



Reflets

avril 2023

#84

SOMMAIRE

Instantanés	p.02
Édito	p.03
Paroles du CME	p.04
3 questions à	p.05
Vie économique	p.06
En bref	p.07
Dossier	p.08-11
Naturellement	p.12
En actions	p.13-14
Tribunes politiques	p.14
Intercommunalité	p.15
Repas des aînés	p.16

Ville de
Saint
Bonnet
de Mure

Mairie

34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint Bonnet de Mure
04 78 40 95 55

www.saintbonnetdemure.com

VILLE DE SAINT BONNET DE MURE

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Jourdain

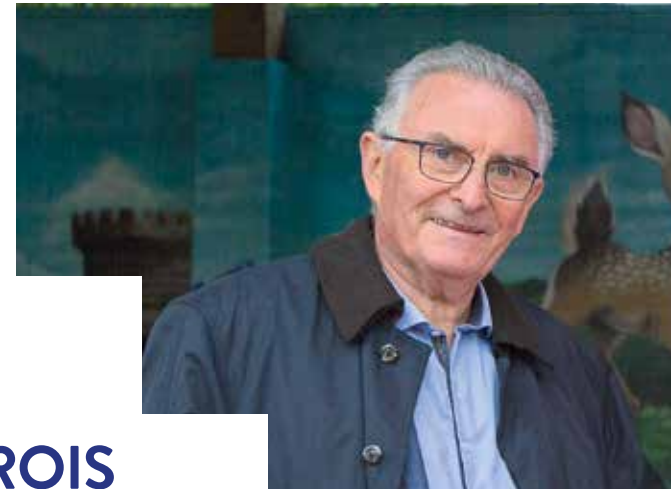
Comité de rédaction : Pauline Forey, Virginie Mas et Amandine Ott

Réalisation : Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22

Photographies : Emmanuel Fouvrot, Virginie Mas, Ville de Saint Bonnet de Mure, Freepik.

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.

Édito



CHÈRES MUROISES, CHERS MUROIS

Le mois de mars est synonyme pour les collectivités du vote du budget communal. C'est un moment important puisqu'il définit les orientations pour l'année à venir et les travaux d'investissement qui vont s'opérer dans l'année en cours. 2023 va rester une année avec un fort niveau d'investissement en lien avec des projets préparés depuis de nombreux mois. C'est notamment notre jeunesse qui va bénéficier de ces investissements, avec une extension de la cour de l'école élémentaire Chat Perché qui s'avère être trop restreinte. Près de 1 100 m² supplémentaires vont ainsi être offerts aux équipes éducatives et aux élèves. Un autre équipement attendu de nos jeunes avec la réalisation d'un pump track, la réhabilitation du skate park, la création d'un espace de jeux sur le terrain des loisirs à côté de la piste de bicross vient de démarrer et sera opérationnel courant juin. Un autre chantier important concernera une requalification de notre entrée de ville, avec des travaux qui vont démarrer début mai, sur l'avenue Charles de Gaulle. Cet embellissement tant attendu sera opérationnel fin 2023, placé sous la responsabilité de la CCEL et financé par l'intercommunalité. Ces opérations pourront s'opérer sans augmentation de la fiscalité locale, en maintenant des taux d'impôts inchangés depuis 2001.

Nous veillons à contenir nos réalisations dans la limite de nos capacités budgétaires, et respecter nos engagements de bonne gestion. D'autres actions sont en phase de développement, dans le cadre du dispositif d'État intitulé Petites Villes de Demain. Des thématiques telles que l'attractivité commerciale de centre-ville, l'amélioration du parc de logements, la création de parcours urbains, le traitement de l'espace public, l'intégration des enjeux du vieillissement, sont en étude et vont déboucher sur des actions concrètes. Il me semblait important que vous en preniez connaissance.

Vous trouverez également dans ce numéro nos traditionnels rendez-vous avec le repas des aînés de début mars, moment attendu et très apprécié de chacun. Cette année encore, joie et bonne humeur étaient au rendez-vous, avec une animation appréciée. Nous avons également le plaisir de vous annoncer nos prochaines festivités qui permettront aux murois de se rencontrer et de passer des moments de convivialité. Nous espérons que cette programmation répondra à vos attentes. Vous le constatez, notre commune continue son évolution, en conservant notre esprit d'entraide et de solidarité. Avec toute ma sympathie

Jean-Pierre JOURDAIN,
Votre Maire

Le Conseil Municipal Enfants en actions

Ateliers créatifs

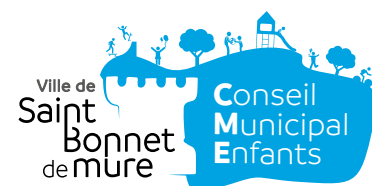
Le 1^{er} mars, le Conseil Municipal des Enfants a renoué avec les résidents de l'EHPAD "L'Accueil" en allant leur rendre visite dans leur salle d'animation. Lors de cette journée, les enfants et les personnes âgées, ont créé par binôme des portes clés en pâte polymère, accompagnés de Marie Dumas, créatrice de bijoux.



Action contre la faim

L'association "Action contre la faim" a bénéficié du soutien des jeunes élus cette année. Du 7 au 10 mars, une exposition a été organisée pour sensibiliser le public aux actions menées par l'association dans le monde entier. Cette exposition a mis en lumière la vie quotidienne des populations touchées par les conséquences du changement climatique, leur capacité à se nourrir et leur résilience. Elle a également présenté les

initiatives durables et d'urgence mises en place par ACF pour répondre à cette situation. Le 25 mars, un spectacle pour enfants intitulé "Planète en Panique" a été organisé pour soutenir la cause. **Cette mobilisation a permis de reverser à l'association Action Contre la Faim : 575 euros au titre des recettes du spectacle, 308 euros au titre d'une collecte exceptionnelle organisée par le groupe scolaire Chat Perché et 1 000 euros de subvention exceptionnelle accordée par le Conseil Municipal.**



Un programme chargé pour les semaines à venir !

Le CME organise une exposition sur la faune locale suite à des sorties en pleine nature. Elle comprendra des photos d'animaux, des ateliers et des quizz. Les enfants du centre de loisirs et les résidents de l'EHPAD "L'Accueil" seront conviés à cette exposition. Le 24 mai, dans le Parc de la Mairie, le CME organisera son grand pique-nique annuel. Celui-ci rassemblera toutes les générations et les structures muroises accueillant des publics à partir de 3 ans. Des jeux en bois géants, divers stands d'animation seront mis en place et des boissons seront offertes.



KÉVIN DUBREUIL

Agent de développement et conseiller technique fédéral

« Un engagement en faveur de l'inclusion sportive »

QUESTION 1

Les handylimpiades qu'est-ce que c'est ?

C'est une compétition multisport organisée par l'APF* France Handicap.

L'escrime, la boccia, le basket fauteuil et le tennis de table sont représentés.

C'est un évènement régional, des équipes de 8 athlètes viennent de toute la région et les sportifs participent à toutes les épreuves.

Cette première édition se déroulera le mardi 9 mai au complexe sportif Frison Roche.

QUESTION 2

Qui participe ?

Il s'agit d'un public adulte, ce sont des athlètes amateurs qui sont membres de l'APF France Handicap.

La composition des équipes peut être mixte (valide et handi).

Les sportifs préparent l'évènement tout au long de l'année au sein de l'association à travers plusieurs cycles des sports qui seront représentés aux handylimpiades.

Cette compétition régionale se déroule aussi dans le reste du pays. Les équipes vainqueurs de chaque région se retrouveront prochainement pour les finales à Paris.

QUESTION 3

Quel est ton rôle au sein de la ligue ?

Je suis agent de développement et conseiller technique fédéral.

Mon rôle est de créer et d'organiser la pratique sportive pour les jeunes, je suis aussi là pour faire le lien entre différents établissements pour permettre à des résidents d'avoir accès à la pratique sportive via l'organisation de compétition.

En ce qui concerne la partie sport, je m'occupe de l'organisation de stage d'initiation ou de perfectionnement.

Dernièrement, nous développons le sport en pleine nature, notamment le fauteuil tout terrain.

Contact : 06 35 21 41 24
k.dubreuil@handisport-aura.org
www.handisport-aura.org

Saint Bonnet de Mure s'engage pour aller plus loin

Le développement de nouvelles mobilités et la mise en place de dispositifs de recharge efficaces pour les véhicules électriques participent à la transition énergétique.

Dans le cadre du partenariat entre le Syndicat Départemental d'Énergie (SYDER) et la Communauté de l'Est Lyonnais (CEEL), la ville possède deux stations :

- **La première, située sur le parking Ferlet**, d'une puissance de 22 kW, destinée aux véhicules électriques et hybrides rechargeables ;
- **La deuxième station "Express", mise en service fin 2022, et située sur le parking du Forgeron**, délivre des puissances électriques allant jusqu'à 50 kW sur chacun des trois points de charge. Elle permet de répondre à des besoins en charge très rapides. Les véhicules électriques les plus récents, équipés de batterie de grande capacité, peuvent, par exemple, se charger en 10 minutes pour une autonomie de 100 km.

Depuis début février, le bouclier tarifaire sur l'électricité s'applique à toutes les bornes de recharge de véhicules électriques en France. De quoi empêcher une trop forte hausse de prix qui pénaliserait la transition en cours du parc automobile.



Giorgio e Basta !

C'est en plein cœur du centre-ville (ex. Grange aux crêpes) que Giorgio a décidé de s'installer.

La pizza, c'est plus qu'une passion, c'est une véritable affaire de famille !

Vice-champion du monde et champion de France de pizza, il a rencontré sa femme, Elisa, elle aussi vice-championne de France, lors d'un concours.

Ensemble, ils ont ouvert Giorgio e Basta, une pizzeria trattoria. Pizzas artisanales au feu de bois, pâtes fraîches et antipasti à partager, accompagnés de bières artisanales ou de cocktails, le tout fait maison à partir de produits frais.

L'ambiance est conviviale et chaleureuse, avec une touche de folie pour une véritable escapade en Italie.

www.giorgioebasta.fr
Tél. 04 81 65 71 87

GIORGIO e BASTA - 47 av. du Général de Gaulle
Ouvert du mardi au samedi midi et soir



La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais lance une lettre d'information économique

Dans le cadre de sa compétence Développement économique et à travers sa marque Territoire d'Envol, la CEEL anime le tissu économique local, accompagne les porteurs de projets, facilite les implantations des entreprises sur le territoire et les accompagne dans leur développement.

Afin de tenir informés tous les acteurs économiques des actions mises en œuvre par la communauté de communes, une lettre d'information sera envoyée par mail tous les deux mois. Elle sera également l'occasion de donner la parole aux entrepreneurs locaux qui participent au dynamisme du territoire afin de mettre en lumière leurs réussites, leurs actualités, leurs savoir-faire ou leurs dernières innovations. Au programme également dans les différents numéros : l'actualité économique, l'agenda, les informations pratiques, les chiffres clés du territoire...

Vous souhaitez recevoir la lettre d'information économique dans votre boîte mail ?

Scannez le QRCode pour accéder au formulaire d'inscription.



Retour sur les vacances d'hiver de l'accueil de loisirs !

Pendant les vacances d'hiver (6-17 fév.), l'Accueil de Loisirs Léo Lagrange a plongé les enfants dans le monde des pirates. Les grands pirates ont construit leur bateau et accessoires (longue-vue, cache-œil, moustache, chapeau et crochet) avant de s'affronter lors de défis sportifs, de chasses aux trésors et d'activités ludiques, intellectuelles, manuelles, artistiques et culinaires. Les mini-pirates, eux, ont fabriqué des boîtes à doudou et appris à gérer leurs émotions à travers des activités manuelles, collectives, sportives et musicales.

Les enfants ont aussi exploré la Baie des Pirates, un parc de jeux couvert à Craponne,



et se sont affrontés sur la neige lors de descentes de luges aux Plans d'Hottonnes (Ain) où le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous.



Un RDV annuel à ne pas manquer !

La Kermesse du Sou des Ecoles aura lieu le samedi 24 juin, de 10h à 15h30, au terrain des loisirs, route de Dormon. Cet événement festif célèbre la fin de l'année scolaire et met en avant les élèves, enseignants et ATSEM pour leur travail. Des spectacles seront présentés. Le Sou des Ecoles cherche également des bénévoles pour rendre cette journée encore plus belle, contactez-les par mail : soudesecoles.sbdm@gmail.com.



Brève info

Une nouvelle directrice au Pôle Enfance Jeunesse

Riche d'une solide expérience dans le domaine de l'Enfance depuis plus de 20 ans, Delphine MOULON est la nouvelle directrice du Pôle Enfance Jeunesse depuis le 10 janvier. Sa carrière professionnelle débute à la ville de Lyon en 1995 aux services vie scolaire. Elle rejoint ensuite, en 2009, la commune de Saint Laurent de Mure au sein de laquelle elle dirigera le service scolaire pendant 14 ans.



Evolution du logiciel NOE, qui devient INOE courant juin.

Le portail famille devient l'espace famille. Vous pourrez réaliser toutes vos démarches en ligne : faire vos inscriptions, joindre des documents, effectuer vos réservations sur un planning unique, par enfant. Vous pourrez mettre à jour vos informations personnelles. La navigation sur ordinateur, tablette et smartphone sera simplifiée.



LA COMMUNE MAINTIENT LE CAP MALGRÉ LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

REVENONS UN INSTANT SUR LE BILAN DE L'ANNÉE 2022

Le compte administratif 2022

Section Fonctionnement

Dépenses	Recettes
7 974 K€	9 583 K€
Excédent 1 609 K€	

Section Investissements

Dépenses	Recettes
2 655 K€	1 646 K€
	Déficit 1 009 K€

Malgré une augmentation significative (+17%) des charges à caractère général et en particulier des coûts de l'énergie, **les résultats de fonctionnement sont positifs grâce à l'augmentation des recettes fiscales** (impôts locaux attribution de compensation versée par la CCEL et issue de l'activité économique du territoire, et dotation exceptionnelle de l'Etat) permettant de dégager **une capacité d'autofinancement brute de 1 608 541,03 euros**.

Au niveau des investissements, la commune a réalisé plus de 55% de ses prévisions d'investissements inscrites au BP, soit une somme de 2 385 646 euros qui représente une augmentation de 113% par rapport au CA 2021.

Ces investissements se sont principalement portés sur l'installation du gazon synthétique au stade de football (cofinancé avec la commune de Saint Laurent de Mure), la réhabilitation des logements Vercors et l'extension de la vidéoprotection. Par ailleurs, plus d'1 million d'euros d'investissements ont été engagés en 2022 et reportés en 2023, car non mandatés sur l'exercice.

L'excédent de trésorerie reporté en 2023, s'élevant à 5 565 949,23 euros, reste confortable et nous permet de maintenir le cap sur la réalisation de nos engagements malgré la crise énergétique et l'inflation afférente.

UN MOT SUR LA DETTE :

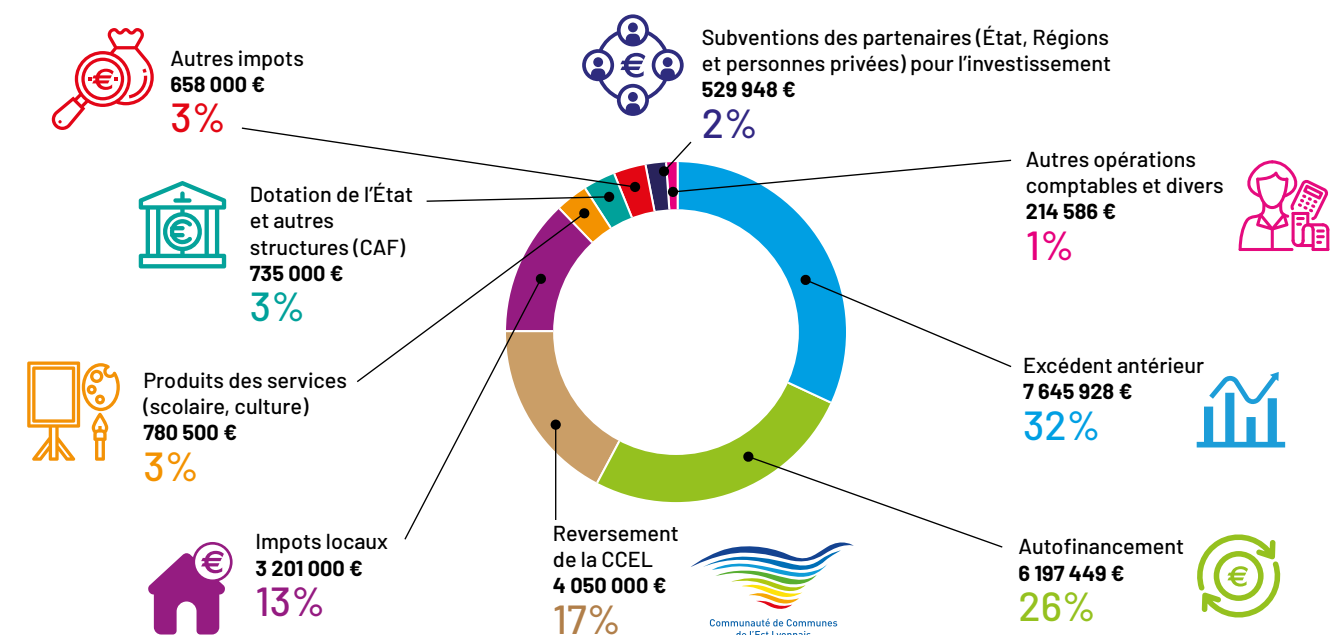
La commune poursuit son désendettement. Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2023 est de 796 430 €, **soit 114 € par habitant**, alors que la moyenne nationale pour les villes de 5 à 10 000 habitants est de 796 €.

Mot de l'élu

L'inflation actuelle devrait perdurer à un niveau élevé. Cette inflation qui touche tout autant familles et entreprises, a aussi un impact important sur les finances communales : augmentation du coût des énergies, des matières premières, évolution réglementaire en matière de personnel communal... Des recettes fiscales supplémentaires perçues en 2022 ont permis d'amortir en partie l'impact de cette crise et d'envisager plus sereinement la réalisation d'importants travaux. Toutefois, le budget 2023 doit toujours maintenir cet équilibre entre augmentation des dépenses dues à l'inflation et la poursuite des investissements pour maintenir et garantir un service public de qualité. Face à cette crise que nous subissons, il faut rester prudent et vigilant.

Michel Jeannot,
1^{er} adjoint au Maire, délégué aux finances

LES RECETTES GLOBALES DU BUDGET COMMUNAL 2023



QUELQUES EXPLICATIONS SUR LE BUDGET 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES REELLES

Les ressources de la commune sont constituées des impôts locaux (TFB, TFNB), du reversement de la CCEL résultant de l'activité économique du territoire, des dotations de l'Etat ou de la CAF, des produits des services (restauration scolaire, périscolaire, programme culturel, occupation du domaine public...).

Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées pour 2023 à 9 344 K€

Le budget communal 2023 en quelques chiffres :

Montant total du budget :	14 921 449 €
pour la section de fonctionnement	
en hausse de 8 % par rapport 2022	9 090 962 €
pour la section d'investissement	

LES DEPENSES REELLES

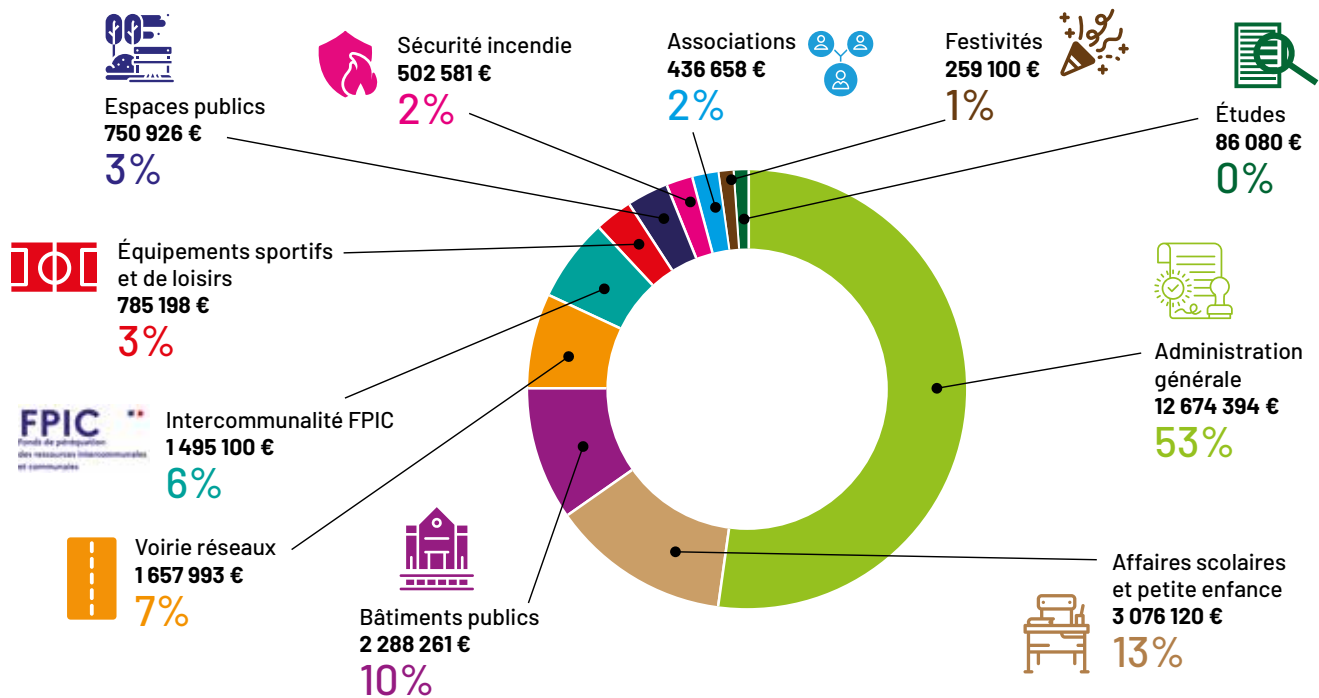
Les dépenses permettent le fonctionnement des différents services et équipements communaux. Ces dépenses portent sur les fluides (eau, gaz, électricité, pour un montant de 576 K€, en augmentation de 128%), l'entretien et la maintenance de notre patrimoine, la rémunération des agents, les fournitures...

Les dépenses réelles de fonctionnement, sont estimées pour 2023 à 8 713 K€

POUR MÉMOIRE, LA MUNICIPALITÉ A FAIT LE CHOIX DE MAINTENIR SES TAUX D'IMPOSITION DURANT TOUT LE MANDAT :

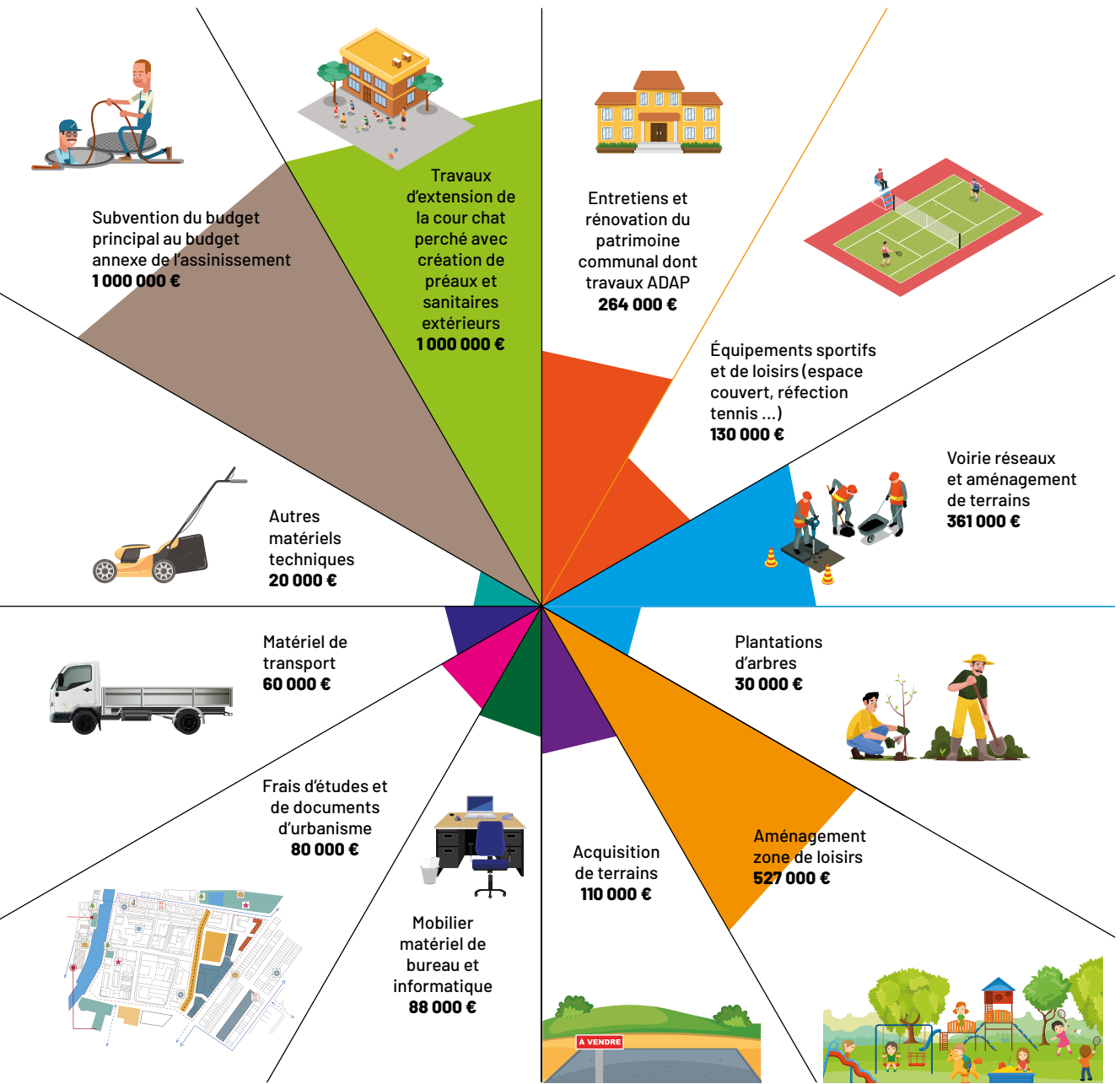
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	22,54 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	43,03 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	7,11 %

LES DEPENSES GLOBALES DU BUDGET COMMUNAL 2023



SECTION INVESTISSEMENT

Pour l'année 2023, l'enveloppe budgétaire (hors restes à réaliser 2022) est portée à 3,6M€. Les principaux investissements porteront sur l'extension et l'aménagement de la cour élémentaire de l'école du Chat Perché, l'aménagement de la zone des loisirs pour notre jeunesse (création d'un pumtrack, rénovation du skate-park et installation de jeux pour enfants), les travaux d'assainissement de l'avenue Charles de Gaulle avant création de trottoirs et pistes cyclables, sans oublier la rénovation énergétique de notre patrimoine bâti et l'amélioration de nos équipements sportifs et de loisirs.



Règlement sur le compostage obligatoire

Dans le cadre de la loi anti gaspillage, le législateur a décidé de rendre obligatoire le compostage des déchets domestiques par tous les français **à partir du 31 décembre 2023.**

Le but de cette loi est de limiter l'impact de la pollution liée aux bio-déchets sur l'environnement et de lutter contre le gaspillage. Les bio déchets représentent 30 % de nos ordures ménagères résiduelles : **c'est 85 kg par an et par habitant.**

Dès 1 janvier 2024, les collectivités seront tenues de proposer des solutions alternatives sous la forme de composteurs de proximité. C'est pourquoi la commune va installer des composteurs collectifs aux endroits les plus propices où ils seront à la dispositions des Murois.



CONSEILS POUR L'ÉCONOMIE D'EAU

L'eau devient un bien de plus en plus précieux. Le service espaces verts a installé une cuve de récupération d'eau de pluie de 60 m³ et va en installer une seconde de 50 m³ au début de l'automne, pour satisfaire les besoins des plantations. Un système de programmation d'arrosage économique de goutte-à-goutte a été installé pour les massifs floraux. Chacun d'entre nous peut agir chez soi, avec des gestes simples, tel que l'installation de mousseurs

sur les robinets, la pose de récupérateurs d'eau au pied des gouttières ou privilégier les douches. Les petites économies d'eau sont importantes pour préserver les ressources.



En bref



Label objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages

Engagée dans une démarche environnementale de réduction des produits phytosanitaires depuis plusieurs années, Saint Bonnet de Mure a obtenu en 2022 le label commune sans pesticide.

Horaires jardinage et bricolage

Les travaux de bricolage et jardinage pouvant occasionner une gêne sonore auprès de vos voisins, doivent être effectués :

- en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



« Le moustique tigre est là ! »

La commune poursuit, dans la durée, son engagement contre ce fléau, en reconduisant l'opération de subvention d'achat de pièges pondoires, à hauteur d'un remboursement de 50% des dépenses plafonné à 35 euros par foyer. L'année dernière, 162 foyers murois se sont équipés de ce système de capture et participent ainsi activement à la réduction du nombre d'insectes présents sur notre territoire. Pour bénéficier de cette offre, remplissez le formulaire disponible sur le site Internet de la commune.



SEMAINE DU HANDICAP

Cette année, le pôle enfance jeunesse organise la semaine du handicap au sein des écoles de la commune.

Cette événement se déroulera du 22 au 26 mai.

L'objectif de cette semaine est, "vivre ensemble avec nos différences", en sensibilisant et en informant les enfants sur les notions de handicap et de différence. Chaque niveau de classe (de la grande section jusqu'au CM2) bénéficiera d'une intervention.

Les enseignants, préparent, en amont, les enfants aux différentes interventions, avec l'aide de différents supports pédagogiques.

Au programme :

- Conte sur le thème des différences aux enfants de grandes sections.

- Des nouveaux supports arrivent cette année notamment avec un kamishibai et un tapis à raconter. L'intervention se fera les 15 et 16 mai
- Atelier Braille et parcours avec les intervenants de l'association Valentin Haüy (CP)
- Intervention avec la ligue du Rhône Handisport sur les déficiences auditives (apprentissage sur la langue des signes...)(CE1)
- Parcours fauteuil avec les CE2 et fauteuil rugby CM2 avec le comité du Rhône handisport
- Cécifoot pour les CM1 avec l'AS Villeurbanne Cécifoot



En bref

Agenda des cérémonies :

À venir...

- **Dimanche 30 avril à 11h,** Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, Place Ferlet
- **Lundi 8 mai à 9h15,** Commémoration de l'Armistice de 1945, monument aux morts du Parc du Château
- **Dimanche 18 juin à 11h,** Cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle, monument aux morts du Parc du Château
- **Dimanche 25 juin à 8h,** Journée départementale de la résistance, monument aux morts de la RD 306

Agenda festif :

- **Les vendredis 12 mai, 16 juin et 7 juillet, à 20h,** Les Concerts du Kiosque, en centre-ville
- **Samedi 13 mai à 19h30,** Spectacle "BEST-OF" de mentaliste par Kevin Micoud, gagnant de l'émission Incroyable Talents 2021, regroupant tous ses meilleurs numéros. Tarifs 5 euros - Salle de la Charpenterie
- **Mercredi 21 juin à 19h30,** Fête de la musique, Place de l'ancienne Mairie

VENEZ À LA 4^E ÉDITION DU MARCHÉ DE LA CRÉATION MURE !

Les 6 et 7 mai, 60 exposants passionnés vous feront découvrir leurs créations dans une ambiance conviviale. Bijoux, peintures, porcelaine et encore plein d'autres choses vous attendent. Faites-vous plaisir ou offrez un cadeau pour la fête des mères.

Halle des Sports N°1. Entrée libre, ouvert de 10h à 19h. Buvette et restauration sur place. Parking accessible PMR. Contactez talents.locaux@laposte.net ou Claudine Jastrzab au 06 73 36 45 50 pour plus d'informations.



Canicule et fortes chaleurs : rappel des gestes à adopter par tous

Lors du niveau de vigilance orange ou canicule, les mairies activent les registres communaux avec une aide aux personnes âgées et handicapées isolées inscrites sur ces registres.

Pour s'inscrire ou inscrire une personne de son entourage avec son accord, il convient de télécharger le formulaire sur www.saintbonnetdemure.com et le retourner au CCAS



Tribunes politiques

Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint Bonnet de Mure. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

Liste majoritaire

Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure

L'opposition a attaqué la délibération de 2021 concernant la cession de parcelles communales pour la création d'une maison de santé. La délibération ayant été retirée en raison du nouveau projet de santé, le Tribunal Administratif constate qu'il n'y avait plus lieu de statuer sur la demande d'annulation. Il ne s'agit en aucun cas d'une reconnaissance du bien-fondé de leur démarche. La majorité déplore que l'opposition oublie l'intérêt général et fasse de la santé des Murois un combat politique.

Listes d'opposition

A2DM et PAA

En 2021, le Maire a présenté une délibération sur la vente fortement décotée de deux parcelles communales, sans explication ni justification claire. Des élus soutenus par des murois ont engagé une action en justice sur leurs fonds personnels. En date du 23/02/2023, le Tribunal Administratif acte que le Maire n'a pas respecté la loi et condamne la collectivité à rembourser partiellement les frais de justice engagés. L'intérêt des murois est préservé et les règles de droit sont rappelées au Maire.

Retrouvez-nous sur notre site www.audeladesmure.fr et Facebook. Tel : 07 49 69 93 51

Lire et faire lire

L'association Lire et faire lire est présente dans le Rhône depuis 2004, elle rassemble des bénévoles de plus de 50 ans. Leur mission consiste à initier les enfants au plaisir de la lecture dans des endroits tels que les crèches, les écoles et les médiathèques. Ils lisent des histoires à un groupe de 2 à 6 enfants pour établir un lien intergénérationnel dans une ambiance de partage et de découverte. À Saint Bonnet de Mure, deux bénévoles interviennent durant le temps périscolaire à l'école maternelle Vercors avant ou après le déjeuner. Si vous êtes passionné(e) de lecture et âgé de plus de 50 ans, rejoignez-

les pour partager le plaisir de lire avec les enfants.

L'association propose des formations pour préparer les bénévoles à la lecture à voix haute, au choix de livres et à la gestion de groupe. Si vous êtes intéressé(e), plus d'infos sur le site "Lire et faire lire Rhône et Métropole de Lyon".

Contactez-les par mail : lireetfairelire@fol69.org, par tel au 04 72 60 78 ou la référente du secteur au 06 76 81 79 22.

Les enfants attendent avec impatience de découvrir de nouvelles histoires !



Recherchons médecins sur la commune



Monsieur le Maire et les professionnels de santé sont mobilisés pour la recherche de médecins qui pourraient s'installer sur la commune. Ce message s'adresse donc particulièrement à ces professionnels de santé qui souhaiteraient intégrer un territoire attractif, proche de la Métropole lyonnaise. Plusieurs praticiens ont créé une maison de santé pluri professionnelle sur la commune, qui n'attend plus que de nouveaux médecins. Le territoire de l'Est

lyonnais possède par ailleurs depuis 2 ans une communauté professionnelle de territoires de santé, qui fédère bon nombre des professionnels de santé du secteur. Vous êtes médecin et souhaitez travailler au sein d'un territoire dynamique et en développement ? La commune de Saint Bonnet de Mure répond à ces caractéristiques.

Contacts : BODET Fabrice, infirmier, au 06 16 72 54 44 ou Mairie au 04 78 40 88 78.

Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL)

Signature de la Convention cadre Petites villes de demain



La Ville de Saint Bonnet de Mure a signé une convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT) avec l'État dans le cadre du programme national Petites villes de demain. Ce dispositif vise à améliorer la qualité de vie des habitants des villes de moins de 20 000 habitants. Les élus des trois collectivités et de la CCEL ont fixé 5 orientations stratégiques pour renforcer l'attractivité de la ville : proposer un bâti qualitatif, conforter l'économie, mettre en valeur le patrimoine, développer l'accessibilité et améliorer la qualité de vie. Les plans d'actions seront déployés jusqu'en 2026, avec pour premier objectif de redynamiser le commerce de proximité en centre-ville. Aussi, des études seront menées pour mieux comprendre les besoins

des commerçants. Des travaux de rénovations énergétiques seront menés sur le patrimoine communal. Le bâtiment des anciens instituteurs a été réhabilité et un schéma d'aménagement du secteur de l'ancienne

mairie sera réalisé. La Ville prévoit également d'installer une aire de jeux pour enfants et de s'inscrire dans la démarche Villes Amies des Aînés pour développer sa politique en faveur des seniors.



Convention signée le mardi 17 janvier par (de gauche à droite sur la photo) : Raphaël Ibanez, Maire de Saint Pierre de Chandieu, Jean-Pierre Jourdain, Maire de Saint Bonnet de Mure, Benoit Rochas, Sous-préfet du Rhône, Paul Vidal, Président de la CCEL, Patrick Fiorini, Maire de Saint Laurent de Mure. En présence de Christine Hernandez, Conseillère départementale du canton de Genas.

Syndicat Intercommunal Murois (SIM)

Aquaciné : une animation pas comme les autres !

Le jeudi 16 février, la Piscine Intercommunale Muroise a organisé une séance Aquaciné ! Au programme : des bouées et des chiliennes pour se détendre devant la projection du dessin animé de Disney Encanto. Ce sont plus de 100 personnes qui ont été accueillies sur les deux séances de cette soirée. Les Murois ont apprécié ce spectacle innovant, et en redemande...



La CCEL partenaire d'Alpes Isère Tour 2023

La 3^e étape de l'Alpes Isère Tour se déroulera le 26 mai prochain, départ à 12 heures depuis le siège de la CCEL à Saint-Exupéry. Sur une distance totale de 170km, la course comprendra deux boucles identiques de 85 km chacune. Au total, 23 équipes de 6 coureurs seront en compétition. L'itinéraire officiel sera annoncé lors de la soirée de présentation le vendredi 21 avril à 19h à St Quentin-Fallavier ou sur le site web d'Alpes Isère Tour : alpesiseretour.com. Alors restez connectés !





REPAS DES AÎNÉS

Retrouvez toutes les images des festivités
sur www.saintbonnetdemure.com
ou en flashant ce **QR-code**

